

directeur d'une usine de peignage de laines, puis directeur d'un atelier de constructions mécaniques pour le textile. Il s'installa en 1902 à Croix (Nord) comme constructeur de machines de la même spécialité, et seule la guerre de 1914 l'obligea à quitter son industrie. Pendant les tragiques années où celle-ci fut arrêtée par l'occupation allemande, DERULLE eut à remplir divers emplois dans des usines travaillant pour la défense nationale. Il eut la tristesse de perdre son gendre, tué à Souchez (Pas-de-Calais), pendant cette douloureuse période.

À la fin des hostilités, il retourna à Croix reconstituer ses établissements. Ayant transformé en société anonyme son affaire à laquelle il continuait de s'intéresser, il dut la quitter définitivement en 1925, par suite de son état de santé.

DERULLE s'était, à cette époque, retiré à Paris, où il a succombé le 1^{er} mars 1928, aux suites d'une congestion cérébrale, survenue brutalement quelques jours auparavant.

Communication transmise à la Société par le Groupe des Ardennes.

CHENEL (Paul), Angers 1882. — Le Groupe rouennais vient d'être cruellement atteint par le décès de notre camarade Paul CHENEL; les obsèques ont eu lieu à Bois-Guillaume, près Rouen, au milieu d'une nombreuse affluence; la palme funéraire de notre Société avait été déposée sur le cercueil de notre Camarade.

Au nom du Groupe rouennais des ingénieurs des Arts et Métiers, M. CARLIER, (Châl. 1877), ingénieur honoraire des chemins de fer, adressa à CHENEL un dernier adieu :

« Depuis longtemps, dit M. CARLIER, CHENEL était des nôtres; car sitôt son service militaire accompli au 1^{er} régiment du génie, il entra au réseau de l'Ouest-État, à Rouen, où toute sa carrière se développa et où, pendant de longues années, il donna à tous l'exemple d'un bon et fidèle Camarade.

» S'il savait accomplir avec une scrupuleuse conscience les devoirs de sa profession, l'appelant successivement aux postes de chef de district, conducteur de travaux, sous-chef de section, chef de section, et enfin sous-ingénieur, il apportait la même fidélité à entretenir les liens de bonne confraternité avec tous les membres de notre groupement, avant la maladie qui devait mettre une fin brutale et prématurée à une carrière si brillamment commencée et que l'honorariat venait justement récompenser.

» Nous avons toujours trouvé en toute circonstance, CHENEL au milieu de nous, et seule sa santé, qu'un deuil cruel avait encore aggravée, l'avait éloigné des manifestations de notre groupe. »

M. CARLIER a terminé en prononçant le dernier adieu, et en adressant à M^{me} Chenel, si cruellement éprouvée, l'expression des condoléances et de la sympathie attristée du Groupe régional tout entier.

Communication transmise à la Société par le Groupe régional de Rouen.

RÉOL (Jean), Cluny 1893. — Notre camarade Jean RÉOL est décédé subitement à Lyon, où ses obsèques ont eu lieu le 2 février.

L'inhumation a été faite à Dagneux (Ain) le 4 février.

Bon nombre de Camarades de la région l'ont accompagné à sa dernière demeure. Au cimetière, notre camarade COUBES, président du Groupe lyonnais, prononça le discours dont nous extrayons les passages suivants :

« Jean RÉOL, né en avril 1877, dans le Cantal, était d'origine très modeste; et c'étaient déjà les efforts du jeune âge que récompensait en lui son entrée à l'École de Cluny en 1893.

» Il débuta, en sortant de l'École, aux chantiers de La Buire, puis fut successivement ingénieur et directeur de la Société de construction électrique d'Alais.

» Il créa ensuite à Lyon un cabinet d'ingénieur-conseil pour le matériel de mines, spécialité dans laquelle il avait acquis une véritable compétence.

» La guerre vint; mobilisé dès le début de la campagne, RÉOL fut évacué en 1915. Peut-être trouverait-on là la cause première de la fin soudaine qui nous réunit en ce moment. Aussitôt rétabli, notre Camarade fut affecté comme ingénieur en chef à l'usine de matériel de guerre à Lyon.

» Depuis 1920, il avait repris son cabinet d'ingénieur, où il exploitait ses brevets.

» Il avait aussi le culte des traditions de nos Écoles; et c'est un bon Camarade que nous voyons, avec une profonde tristesse, disparaître de notre groupe amical

» C'est pourquoi nous nous unissons à la famille qui pleure, lui apportant non des consolations, mais la pensée que de nombreux regrets, qu'un affectueux souvenir viennent se joindre à ceux des êtres qui chérissaient notre Camarade disparu.

» Mon cher RÉOL, au nom du Groupe lyonnais, je vous adresse un adieu d'affection et aussi de reconnaissance pour le souvenir du bon Camarade que vous fûtes, et que nous conservons.

Communication adressée à la Société par le Groupe régional lyonnais.